

N°FIN/2023/91

Département de l'Yonne

**Communauté de Communes
du Jovinien**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Date de convocation :	21 novembre 2023	Nombre de conseillers communautaires
Date d'affichage de la convocation :	21 novembre 2023	Effectif légal : 49 En exercice : 49 Présents : 40 Votants : 46

Séance du 28 novembre 2023.

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-huit novembre deux mille vingt-trois à dix-neuf heures, dans les Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

ETAIENT PRESENTS :

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRESCARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, Mme Christine LEMOINE, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Dominique AUBERGER, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, Mme Linda GUEDJALI, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, Mme Dorothée BRICOUT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Guy BOURRAS, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Olga LIGAULT, Mme Valérie SUBRENAT, Mme Isabelle CLAUDET, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT.

ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS :

Mme Florence SYLVESTRE, pouvoir à M. Philippe PETIT
M. Mohammed BELKAID, pouvoir à Mme Linda GUEDJALI
Mme Bernadette MONNIER, pouvoir à Mme Elisabeth LEFEVRE
M. Bernard MORAIN, pouvoir à M. Nicolas SORET
M. Éric APFFEL, pouvoir à Mme Frédérique COLAS
M. Hassan LARIBIA, pouvoir à M. Jean-Yves MESNY
M. Gilles-Maxime POIBLANC, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT
M. Nicolas DEILLER
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU

SECRETAIRE DE SEANCE : Laurence MARCHAND

**Objet : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN À
LA PLATEFORME DE MOBILITÉ MOBIL'ECO.**

FIN/2023/91

Conseil communautaire du
28 novembre 2023

Objet : PARTICIPATION FINANCIÈRE DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU JOVINIEN À LA PLATEFORME DE MOBILITÉ MOBIL'ECO.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

CONSIDÉRANT que la plateforme Mobil'Eco prévoit les prestations de transport solidaire à la demande, de location et de mise à disposition de véhicules ou de moyens de locomotion,

CONSIDÉRANT le partenariat entre la Communauté de Communes du Joviniens et Mobil'Eco conclu en 2017 pour un an et renouvelable chaque année,

CONSIDÉRANT que la Communauté de Communes du Joviniens s'est engagée à participer au financement de la plateforme Mobil'Eco,

CONSIDÉRANT la signature de la convention 2023 et les modalités de versement de la participation et conformément à la convention, le 1^{er} versement est de 21 276,20 € et le reliquat sera versé sous réception d'une seconde facture,

VU l'avis favorable de la commission développement économique du 25 octobre 2023,

Afin de procéder au versement de la subvention, et conformément à la demande de Monsieur le Trésorier,

VU la conférence des Maires et la commission des finances du lundi 20 novembre 2023,

Le conseil communautaire,

Après avoir délibéré, M. Claude SCIBOZ ne prenant pas part au vote, à l'unanimité,

Pour : 46

Contre : 0

Abstention : 0

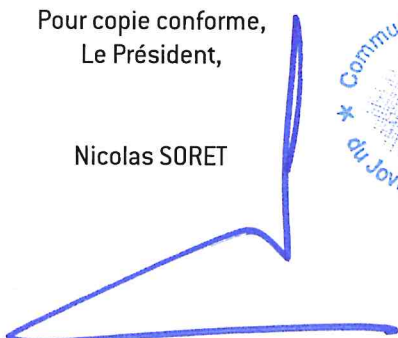
AUTORISE le Président à verser la participation financière de la Communauté de Communes du Joviniens à la plateforme de mobilité Mobil'Eco, d'un montant de 26 600 €,

DIT que les crédits sont bien inscrits au budget principal 2023,

AUTORISE le Président ou son représentant à signer tous les documents relatifs à ce dossier.

Pour copie conforme,
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

